

Animateur (rice) d'accueil de loisirs

CDD – 8,67 heures hebdomadaire
Poste à pourvoir au 04 juin 2026 jusqu'au 12 juin 2026
Possibilité de renouvellement

Sous la responsabilité du Directeur de l'accueil de loisirs, vous avez pour mission

Vous avez pour mission :

- Animateur(trice) d'un accueil périscolaire (3-12 ans)
- Accompagnement des enfants lors du repas
- Appliquer les consignes de sécurité
- Créer et mettre en place des projets et des temps d'animation en accord avec le projet pédagogique (préparation, animation et évaluation)
- Gérer la vie quotidienne (habillement, hygiène, ...)
- Prendre en charge les enfants pendant le temps de restauration (école, repas, transports)

Diplômes

- B.A.F.A ou stagiaire BAFA obligatoire ou C.A.P Petite Enfance obligatoire
- C.Q.P PSC1 souhaité
- CPJEPS souhaité

Expériences et qualités requises :

- Avoir le sens des responsabilités,
- Avoir un esprit créatif,
- Posture professionnelle en adéquation (langage, attitude),
- Représentation de l'employeur,
- Respect de la confidentialité et de la hiérarchie,
- Savoir écouter/se documenter,
- Savoir travailler en équipe
- Expérience souhaitée

De bonnes aptitudes d'animation, un fort sens relationnel ainsi que de la pédagogie seront indispensables pour alimenter un bon niveau de dialogue avec l'ensemble des parties prenantes.

Localité

Poste basé sur la Communauté de Communes de la Haute Comté principalement sur les accueils de loisirs de **Corbenay** (70).

Horaires

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h05 à 13h15.

Rémunération

Salaires brut mensuel : **473.77€** (hors mutuelle)
Statut non-cadre (groupe B indice 265 de la CCNE)
La rémunération est fixée en fonction de la Convention Collective Nationale Eclat.

Contact

Envoyer CV + lettre de motivation dès que possible à envoyer à : **orlane.coin@francas70.fr**

Offre d'emploi